



Votre prise en charge AMP est prévue

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous entretenir avec l'une des sages-femmes qui va participer à la prise en charge de votre insémination (IAC ou IAD).

Beaucoup d'informations vous ont été données, voici les quelques points à retenir :

- Compléter les éventuels examens nécessaires et prévoir rapidement le RDV avec le biologiste pour la constitution médico-légale de votre dossier (laboratoire de la gare à Annecy, 04 50 51 77 45)

Pour ce RDV, avoir avec soi :

- Cartes d'identité ou passeports pour tous les deux.
- Livret de famille ou certificat de concubinage (à faire à la Mairie de votre domicile).
- Consentement signé de votre médecin gynécologue pour une prise en charge en insémination.
- Mme : hystérosalpingographie / dosages hormonaux en début de cycle / tests sérologiques / et tout autre examen complémentaire qui aurait été fait lors de votre bilan gynécologique.
- Mr : spermoculture / spermogramme / tests sérologiques / et tout autre examen complémentaire qui aurait été fait lors de votre bilan masculin.

Tout traitement de stimulation en vue d'une insémination ne pourra être débuté sans l'accord et donc la validation du médecin biologiste.

- Le 1^{er} jour de vos règles correspond au J1 de votre cycle.
Dès ce jour vous pouvez calculer le 1^{er} jour de votre échographie de monitoring à J8 et téléphoner au 04 50 63 66 09 pour la prise du RDV.

Rappel : si J8 est un samedi, vous devez venir à J7 le vendredi,
si J8 est un dimanche, vous devez venir à J9 le lundi.

- Du lundi au vendredi, les échographies se déroulent le matin de 7h30 à 8h30 (horaire adaptable en fonction de l'activité programmée).
Vous devez vous rendre en salle d'attente n°1 sans avoir besoin de passer par l'accueil du secrétariat.
La sage-femme qui effectuera cette échographie vous guidera ensuite pour la suite de la prise en charge.

Le week-end et les jours fériés, c'est le gynécologue de garde qui effectuera l'échographie et vous guidera pour la prise en charge. Les RDV ont lieu à partir de 10h au même endroit qu'en semaine.

Si besoin, l'infirmière ou la sage-femme du service gynécologie-pathologie de la grossesse (D3) prélèvera votre bilan sanguin sur présentation de votre ordonnance et au sein du service.

- Les dosages hormonaux de LH et Œstradiol sont effectués prioritairement au laboratoire de la gare, mais peuvent aussi être effectués au laboratoire de l'hôpital en fonction de votre disponibilité personnelle. Nous recommandons le même laboratoire au cours d'un même cycle. Enfin, le bilan doit être effectué tôt le matin pour un résultat à midi.
- La stimulation ovarienne est une pratique parfois peu prévisible et plusieurs éventualités sont possibles :
 - Annulation du cycle par échec de stimulation.
 - Annulation du cycle par hyperstimulation c'est-à-dire à partir de 3 follicules recrutés. Dans ce cas, l'équipe médicale vous conseillera une méthode de contraception pour le cycle stimulé.
- Lors de la décision de la date de l'insémination, vous contacterez le laboratoire de la gare afin que Monsieur ait un RDV pour la préparation de sperme.
Le jour de l'insémination, Madame récupère le prélèvement et se présente à l'accueil du secrétariat de l'hôpital où elle sera dirigée vers le gynécologue de garde pour le geste médical.
- En cas de succès ou d'échec de votre insémination, nous vous prions de contacter l'une des sages-femmes afin de tenir à jour votre dossier, obtenir l'avis médical pour la suite de la prise en charge ou convenir d'un prochain RDV.
Le numéro est le 04 50 63 71 26 (ligne directe), de 8h30 à 15h, hors week-end et jours fériés.